

Arrête ton char Ben Hur

Week-end du samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018

Niveau : Moyen

Nombre de personnes : 10 y compris l'organisateur

Début de validation des inscriptions : **vendredi 22 juin 2018**



Session 2017 à Berck-Plage (photo LK tout droit réservé 09/2017)

Destination pour ce week-end la Côte d'Opale où une session de char à voile sera proposée en complément de la randonnée classique au Touquet-Paris-Plage. Les amateurs de sensation forte seront comblés à bord de ce bolide poussé par la force du vent... et des bras. Ambiance sportive garantie, tel sera le programme de ce week-end.

Pour avoir un aperçu, voir la vidéo de notre [Session char à voile Granville](#) (Merci à FLP, tout droit de diffusion réservé).

PROGRAMME du WEEK-END

Samedi 29 septembre :

Dès la sortie du TGV en gare de Rang-du-Fliers – Verton, cap à l'ouest pour Berck-Plage, pique-nique le long de la plage, pause-café puis continuation pour un parcours alternant dunes et plage à destination de Stella-Plage. Hébergement en hôtel. Repas du soir (non compris) dans un établissement de la station balnéaire.

Distance 17 km environ.



Dimanche 30 septembre :

Petit déjeuner à l'hôtel puis départ pour le Touquet-Paris-Plage, une fois de plus par les dunes et la plage, où nous attend un baptême de char à voile en milieu de matinée (2 heures 30 d'initiation) encadré par un moniteur du club nautique. Après cette séance, pique-nique sur la plage ou repas au restaurant (non compris) si mauvaise météo, accompagné d'une pause-café avant notre départ pour la gare d'Etaples-Le-Touquet terme de notre randonnée.

Distance 6 km environ le matin + 9 km en fin d'après-midi.



Nathalie à fond de cinquième (photo JPD tout droit réservé 07/2017)

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment notamment en fonction des conditions de terrain posant danger (marée, parcours dunaire, obstacles imprévus), de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité.

L'activité char à voile est tributaire des conditions météorologiques locales (force du vent, état de la mer) et peut être soumise à annulation de la part du centre nautique.

Coût : 95€

Comprenant :

- l'hébergement en hôtel avec le petit-déjeuner,
- le baptême de char à voile,
- la contribution aux frais de fonctionnement du Club,
- la participation aux frais de l'organisateur : hébergement, correspondance et téléphone ;

mais ne comprenant pas : les repas de midi, **le repas du samedi soir**, les en-cas et boissons diverses et **les transports SNCF**.

RENSEIGNEMENTS

Niveau technique : Pas de difficultés techniques. Randonnée sur sentiers balisés dans les terres, passages dunaire et plage en fonction de la marée.

Niveau physique : Moyen

Horaires de train :

Aller : samedi 29 septembre 2018 – Départ de Paris Gare du Nord par TGV à 7h46 pour Rang-du-Fliers – Verton arrivée 10h23.

Retour : dimanche 30 septembre 2018 – Départ de Etaples – Le Touquet par Intercités à 17h53 arrivée Paris Gare du Nord à 20h29.

Repas (non compris) :

- Repas du midi : à tirer du sac (prévoir vos 2 pique-niques).
- Repas du soir : pris au restaurant de l'hôtel.

Hébergement : Hôtel en chambres twin (4) et double (1). **Possibilité de mixité suivant la composition du groupe.**

Équipement et matériels à emporter pour la randonnée :

Prendre des vêtements adaptés à la météo (le temps peut être changeant), chapeau de soleil et crème solaire. Nécessaire de toilette et de soins. Chaussures légères et vêtements pour le soir au restaurant. Gourde 2 litres mini. Barres énergétiques. **Carte CAF** + papier d'identité.

Information sur la pratique du char à voile :

Vous allez piloter seul un char à voile monoplace. Dans certaines conditions de vent et de terrain cette activité sportive peut devenir assez énergique, et nécessite une bonne condition physique. Le maniement des commandes requiert l'usage des deux jambes et des deux bras.

Equipement à prévoir pour le char à voile :

Des chaussures fermées (baskets ou bottes), une polaire ou un bon pull, des lunettes de soleil (pour vous protéger des projections de sable), une bonne paire de gants ne craignant pas l'eau de mer (gants de jardinage ou de bricolage). Fourniture d'un casque et d'une sur-combinaison par le club nautique.

Assurance char à voile :

Une licence proposant une garantie « assurance individuelle accident » est comprise dans la prestation. Cette licence est délivrée au moyen du livret pilote remis le jour de la séance. Contrat N° 113513000 de la FFCV.

Inscription : pré-inscription administrative en ligne, par courrier ou directement au secrétariat du CAF Ile-de-France dès la parution de la fiche technique **et demande d'accord de l'organisateur.** Validation des inscriptions à partir du vendredi 22 juin 2018 (selon la règle des priorités déterminée par le règlement intérieur du club).

L'inscription n'est effective qu'après le versement de: 95€ (CB, chèque, espèces, Chèques-sport, Chèques Vacances ANCV acceptés au format papier uniquement, pas de e-Chèque-Vacances) **et l'obtention de l'accord de l'organisateur.** Vous pouvez consulter les [règles de remboursement en cas d'annulation](#), et souscrire une assurance annulation lors de votre inscription.

Pour en savoir plus : Carte IGN n° 2105 ET Le Touquet - Paris-Plage / Berck vallée de la Canche.

A bientôt, Jean-Philippe



Participants session 2017 Berck-Plage

